



AVIS DE MISE À DISPOSITION D'UN DOSSIER D'INFORMATION DU PUBLIC RELATIF AUX SITES DE RADIOTELEPHONIE MOBILE ORANGE

Conformément à l'article R20-29 du Code des postes et des communications électroniques relatif aux modalités de formulation des observations sur les nouvelles implantations ou les modifications d'installations radioélectriques, la commune de Chaponnay met à la disposition du public un dossier d'information relatif à un projet de modification d'une antenne-relais de radiotéléphonie :

Eglise Saint-Barthélémy 69970 CHAPONNAY

Ce dossier présente les caractéristiques géographiques, techniques et réglementaires du projet.

Le public a la possibilité de consulter le dossier à l'accueil de la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- du lundi au jeudi : 9h30 - 12h00 et 15h00 - 18h00
- le vendredi : 9h30 - 12h00 et 15h00 - 17h00